ZSE ZSNEA- Bassins versant de l'Agly et du Verdouble

Les bassins versants de l'Agly et du Verdouble participent activement à l'alimentation en eau du système karstique Opoul / Bas Agly. Il est en effet supposé que plus de 50 % de l'alimentation du système karstique provient des pertes de l'Agly et du Verdouble. L'étendue du territoire étant trop conséquente (1000 km²) pour y envisager une action efficace, une étude de vulnérabilité a été réalisée pour délimiter la zone prioritaire à préserver au sein du bassin versant. La zone retenue est importante pour la préservation des ouvrages actuellement exploités (Cases de Pène, Courgranes..) mais également pour les éventuels futurs ouvrages (Robol..)

GEOLOGIE / HYDROGÉOLOGIE

Le Verdouble et l'Agly prennent leur source au sein de la zone sous-pyrénéenne, qui comprend la série du Crétacé supérieur, discordante sur toute sa base et caractérisée par des variations de faciès et de dépôts (alternance de marnes, de calcaires et de grès).

Les pertes sont relativement nombreuses le long du Roboul, du Verdouble et de l'Agly. Elles sont totales à l'étiage pour ces deux derniers cours d'eau s'il n'ya pas de lâchers du barrage de l'Agly à Caramany.

Les deux exutoires principaux du système sont la source de Font Estramar et la source de Fontdame (débit moyen global de 3 m³/s).

Qualité

L'eau du système aquifère karstique montre une dégradation de sa qualité liée à des teneurs en pesticides pouvant être supérieures aux normes de potabilité (forage de Cases de Pène..) et dont la principale hypothèse de provenance implique l'Agly.

Capacité de la ressource

Le principal exutoire de l'aquifère karstique est l'étang de Salses Leucate, avec un apport moyen estimé à 2500 l/s, signe d'un réservoir très important pourvu qu'il soit recoupé dans des conditions qualitatives et quantitatives favorables.

Les travaux de reconnaissance en cours (forage du Robol) ont pour objectif de tester l'aquifère à un débit de 200 m³/h (travaux d'alésage en cours).

INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES

Le recensement des pressions anthropiques au sein de cette zone a pour l'instant consisté en une consultation des bases de données disponibles. Il pourra s'avérer utile de compléter ce recensement par une enquête de terrain visant à affiner ce recensement sur la base d'observation de terrains.

Le CG66 prévoit de réaliser des campagnes de suivi de la qualité de l'eau de l'Agly qui doivent permettre de cerner les secteurs contribuant à l'apport de pesticides au cours d'eau. Des actions prioritaires pourront être envisagées sur les tronçons présentant es apports en pesticides les plus importants.

<u>Départements</u>: Pyrénées Orientales

Communes: ZSNEA / ZSE – Estagel, Tautavel, Latour de France, Montner, Calce,

Maury – 53 km²

Structure concernée / exploitant : PMCA principalement

USAGES ACTUELS

Le système karstique Opoul / Bas Agly, alimenté par la zone de sauvegarde retenue, est actuellement exploité pour l'alimentation en eau potable de quelques communes (Opoul, Cases de Pène), avec un volume global prélevé de l'ordre de 180 000 m³ en 2012.

Les études récentes ont montré que ce système potentiellement très productif pourrait faire l'objet de prélèvements bien plus conséquents moyennant la mise en place de forages adaptés et d'une amélioration de la qualité globale de l'eau.

Il faut ici noter l'incidence biaisée des études volumes prélevables en cours, qui tendent à réduire les prélèvements autorisés dans les eaux superficielles, avec des velléités locales de reporter ces volumes sur les eaux souterraines via la réalisation de forages privés.

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Le SAGE de l'Agly a fait l'objet d'une délimitation territoriale, avec desenjeusxprincipaux portant sur la qualité de l'eau, la gestion des conflits d'usage et la protection des berges et de la ripisylve, mais les démarches de mise en place tardent à se concrétiser (diagnostic initial non réalisé). La structure du SAGE est en cours d'élaboration.

La position des services instructeurs des dossiers réglementaires liés à la réalisation de forages est relativement différente entre le département de l'Aude, où est proscrit tout nouveau forage dans le secteur, et des Pyrénées Orientales, avec des projets de forage en cours (usage agricole).

BESOINS FUTURS

La préservation de cette zone pourrait permettre la sécurisation de la qualité de cette ressource potentiellement intéressante pour la production d'eau potable, avec en particulier le territoire géré par PMCA. L'amélioration de la qualité de l'eau permettrait en particulier une augmentation des prélèvements sur le forage de Cases de Pène pour la sécurisation de l'alimentation de plusieurs communes (Perpignan, Rivesaltes..).

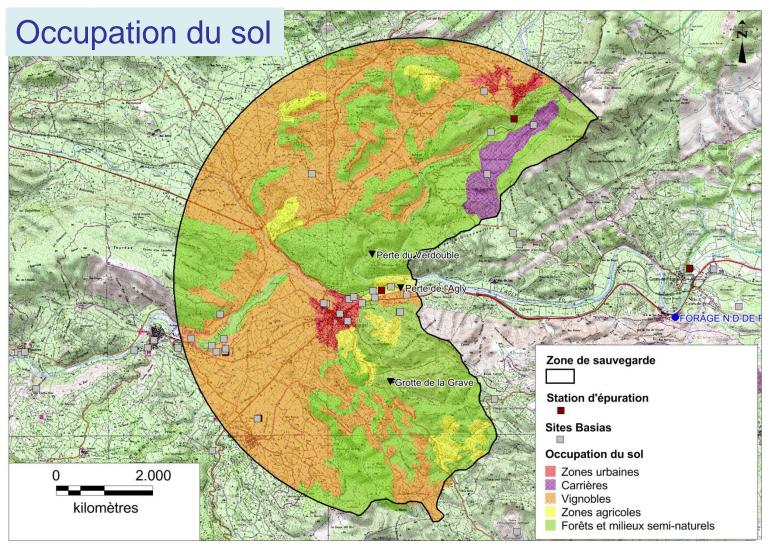
OCCUPATION DU SOL ACTUELLE

L'amont des pertes de l'Agly est sensible en raison:

- de la présence en amont immédiat de la commune d'Estagel, avec l'existence d'activités potentiellement polluantes (STEP, ICPE, site BASIAS, ruissellement des eaux pluviales..);
- d'une activité agricole occasionnant la présence de pesticides dans le cours d'eau.

CLASSEMENT DE LA RESSOURCE

La participation du bassin versant de l'Agly à l'alimentation du système karstique Opoul / Bas Agly, au sein duquel ont été retenus des captages structurants et de potentielles ZSNAE, rend nécessaire la préservation du bassin versant associé pour préserver et/ou améliorer la qualité de l'eau actuelle. L'analyse de vulnérabilité effectuée met en évidence que les principales zones vulnérables sont les secteurs proches des cours d'eau avec de fortes pentes et la zone proche des pertes. La zone de sauvegarde retenue correspond à la zone amont des pertes afin de pouvoir travailler sur un territoire géographique homogène. La totalité du bassin versant reste cependant à considérer comme une zone prioritaire au sein de laquelle toute action positive aura une incidence sur la qualité de l'eau.



Bilan hydrologique schématique (BRGM)

